



Annexe au PPRE

 Quelques propositions d’aménagements et d’adaptations au quotidien\*, d’autres sont disponibles sur la plateforme Cap-Ecole-Inclusive

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/observer.html#bandeauPtf>

* Si difficultés lors du passage à l’écrit
* Donner des supports de travail ou d’exercices déjà écrits (QCM par exemple)
* Fournir des photocopies pour privilégier l’apprentissage et le sens donné
* Permettre l’utilisation de l’ordinateur et de la tablette
* Permettre l’utilisation d’une clef USB Permettre l’utilisation de logiciel ou d’application spécifique
* Permettre à l’élève d’imprimer ses productions
* Simplifier les règles en introduisant des indices visuels (pictogrammes, croquis en plus du texte)
* Adapter les quantités d’écrit (dictée à trous, à choix, etc.)
* Privilégier l’apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l’espace) et non par la copie
* Limiter les exigences sur l’emploi de règles précises
* Recourir à la dictée à l’enseignant
* Si difficultés de lecture
* Installer l’élève face au tableau
* Veiller à la lisibilité et à la clarté de l’affichage
* Agrandir les formats des supports écrits (A3)
* Surligner des mots clés / passages importants pour faciliter la lecture de l’élève
* Surligner les consignes pour les mettre en évidence
* Surligner une ligne sur deux dans un texte
* Accentuer le travail sur la combinatoire
* Recourir de manière privilégiée à des jeux proposant un travail de la conscience phonologique
* Proposer à l’élève des outils d'aide (cache, règle, etc.)
* Mettre en place un tutorat par l’intermédiaire d’un élève qui lit à voix haute les consignes
* Dans le cadre d’une évaluation écrite de la compréhension d’un texte, avant même de lire le texte, lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d’indices par l’élève. L’évaluation orale doit être privilégiée.
* Proposer à l’élève un schéma chronologique du récit (l’amener à indiquer ce qu’il a retenu, paragraphe après paragraphe, à l’aide d’un schéma)
* Si difficultés de compréhension
* Surligner les énoncés ; surligner une ligne sur deux
* S’assurer de la compréhension du vocabulaire spécifique
* Aider à la compréhension par une explicitation ou une reformulation de la part de l’enseignant
* Si difficultés d’organisation
* Utiliser un code couleur par matière
* Privilégier l’agenda au cahier de textes Vérifier que l’agenda soit lisiblement renseigné
* Proposer à l’élève des outils d'aide (cache, règle, etc.)
* Proposer un sous-main associant matières et matériel
* Si difficultés en mathématiques
* Autoriser l’utilisation des tables de multiplication (ou de la calculatrice) pendant les cours et les contrôles
* Privilégier la présentation des calculs en ligne
* Présenter les calculs en colonnes avec des repères de couleur (ex : colonne des unités en rouge, des dizaines en bleu et des centaines en vert) (affichage de classe ou sous-main)
* Admettre que la réponse ne soit pas rédigée si les calculs sont justes
* Ne pas sanctionner les tracés en géométrie
* Privilégier l’utilisation du matériel pour la numération et le calcul
* Laisser la possibilité de vérifier le résultat avec les doigts
* Utiliser la manipulation (pliages, objets 3D, etc.)
* Colorier les différentes colonnes des tableaux à double entrée (en utilisant des couleurs différentes)
* Encourager la résolution des problèmes avec recours à la schématisation
* Lors des évaluations :
* Accorder un temps majoré
* Donner les consignes à l’oral
* Adapter la situation, les supports de l’évaluation de façon à limiter l'écrit : - proposer des QCM ; - proposer des schémas à légender ; - proposer des exercices à trous, à cocher, à relier.
* Autoriser différents supports (tables de calcul, fiches chronologiques, fiches mémoire)
* Privilégier les évaluations sur le mode oral
* N’évaluer l’orthographe que si c’est l’objet de l’évaluation
* Ne pas pénaliser le soin, l’écriture, la réalisation de figures, etc.
* Évaluer les progrès pour encourager les efforts et les réussites